RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

EDOUARD 7 GESTION EURO

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Ce FIA est géré activement et de manière discrétionnaire. L'objectif de gestion du FIA est la recherche d'une performance nette de frais mesurée en euro, à horizon 3 ans minimum, générée par une exposition sur les actions et obligations internationales en fonction des opportunités de marchés.
Indicateur de référence : Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance du FIA pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori composé de : 70% FTSE MTS Eurozone Govt Bond 3-5 ans + 10% Stoxx Europe 600 + 20% MSCI World en cours de clôture.
L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison.
Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes et coupons réinvestis.

Stratégie d'investissement

La gestion du FIA repose sur une gestion discrétionnaire afin de bénéficier d'opportunités de marché. Elle combine ainsi l'utilisation de différentes classes d'actifs (actions, obligataire, monétaire, gestion alternative) en direct et à travers des investissements en OPCVM et/ou en FIA, et ce, jusqu'à 100% de l'actif net. Le FIA pourra notamment investir en OPC actions, taux, et de type monétaire. Il pourra notamment investir jusqu'à 30% de son actif net en OPC de gestion alternative (ex : DWS Concept Kaldemorgen TFC (LU1663838545)).
L'allocation tactique des investissements repose sur l'approche suivante :
1. L'analyse de l'environnement économique et financier afin de déterminer l'allocation d'actifs globale en termes de produits, de zones géographiques et de styles de gestion ;
2. Les perspectives de gestion définies en fonction des risques/rendements attendus et une construction du portefeuille ;
Les investissements se font par la sélection d'OPCVM et/ou de FIA et/ou d'ETF français ou européens selon des critères qualitatifs et quantitatifs : La partie quantitative regroupe une série de filtres (encours minimum, historique de cours.) mettant en évidence les OPCVM / FIA / ETF présélectionnés, ainsi qu'une batterie d'indicateurs statistiques (analyses de performance, de risque et analyse comportementale) visant à identifier une régularité des performances des OPCVM / FIA / ETF dans leur catégorie respective.
Au terme de cette première analyse, une étude qualitative approfondie est effectuée sur les OPCVM / FIA/ ETF offrant de façon récurrente les meilleures performances sur des périodes homogènes.
Des entretiens réguliers avec les gérants des OPC étudiés permettent d'apprécier la cohérence entre les objectifs, les moyens mis en place et les résultats obtenus par les gestionnaires analysés.
Le FIA peut s'exposer jusqu'à 50% de son actif net, en titres vifs et/ou via des OPC sur les marchés des actions internationales de toutes zones géographiques, y compris pays émergents, de toutes capitalisations et tous secteurs économiques. L'investissement en titres vifs dans des actions de petite capitalisation < 3 milliards d'euros cotés sur Euronext Growth ou le Euronext Access sera limitée à 10% maximum de l'actif net du FIA.
Le FIA peut s'exposer jusqu'à 100% de son actif net via des OPC à des obligations et titres de créance internationaux (y compris de pays émergents) d'émetteurs privés ou publics, en euro ou autre devise, sans notation minimale définie (y compris des titres indexés sur l'inflation), la latitude étant laissé au gérant en fonction de ses anticipations. Il peut également s'exposer aux instruments du marché monétaire jusqu'à 100% de son actif net, via des OPC de type monétaire.
Les OPCVM de gestion alternative peuvent représenter jusqu'à 30% de l'actif net du FIA via des OPC spécialisés.
Enfin, le FIA peut investir au-delà de 20% de son actif net uniquement en parts ou actions d'OPCVM ou de FIA de droit français ou européen ouvert à une clientèle non professionnelle.

Le FIA peut investir sur des instruments financiers à terme simples négociés sur les marchés EUREX et Nyse Euronext en recourant aux futures et aux options pour les opérations de couverture du portefeuille au risque action, pour les opérations de couverture du portefeuille au risque de change, il aura recours aux contrats de change à terme, sans entrainer de surexposition.
Le risque de change maximum est de 50%.

COMMENTAIRE DE GESTION

L'année 2024 se termine sur des niveaux record pour les indices boursiers, portés par la vigueur de certains secteurs comme la technologie, une reprise économique solide et une modération des prix à la consommation. La poursuite du processus de désinflation a permis un début d'assouplissement monétaire et offert bol d'air aux marchés financiers.

L'environnement économique a été caractérisé par une divergence entre les cycles régionaux à travers le monde (l'économie américaine a peu ralenti, l'économie européenne a fait du surplace et la Chine a enregistré d'importants excédents commerciaux) et une convergence dans les trajectoires déficitaires.

Cette année aura également été exceptionnelle avec près de la moitié de la population mondiale qui s'est rendue aux urnes. Ce cycle électoral a mis en lumière les défis et l'instabilité auxquels les démocraties libérales font face depuis plusieurs années. Il a également affermi la position de certains régimes plus autoritaires ou dirigés par des leaders populistes, comme l'illustrent la réélection remarquée de Vladimir Poutine ou le retour – moins prévisible - de Donald Trump à la Maison-Blanche.

Au début de l'année, les marchés actions ont continué sur leur lancée du 4e trimestre 2023 avec une progression de +10% de l'indice S&P 500. Cette poursuite du rallye boursier s'expliquait à la fois par la résilience de l'économie américaine et à la fois par les anticipations des investisseurs de voir la Réserve Fédérale américaine s'engager vers une politique d'assouplissement monétaire. Le ralentissement de l'inflation et la solidité des bénéfices des entreprises ont propulsé une nouvelle dynamique positive et les investisseurs, qui craignaient une récession en 2023 sont revenus sur les marchés.
Parallèlement, les taux d'intérêt à long terme ont remonté, surtout aux Etats-Unis.

Au second trimestre, les marchés actions ont été tirés par la hausse de plus de 8% par les valeurs technologiques américaines et le rattrapage des actions émergentes qui progressaient de +5%. Celles-ci ont été poussées par l'indice indien Sensex qui s'est envolé de +7,5% à la suite de la réélection de Modi et à des investissements étrangers robustes.
Les marchés actions ont par ailleurs été soutenus par les banques centrales qui ont commencé à baisser leurs taux accompagnant la baisse de l'inflation, sans pour autant sortir d'une politique monétaire restrictive.

Au troisième trimestre, les marchés actions ont continué leur progression notamment en Chine avec un rebond sur la dernière semaine du trimestre. Le gouvernement chinois a annoncé un plan de relance de 1000 milliards de yuans (150 milliards de dollars) pour soutenir la croissance face au ralentissement économique. Ce plan comprenait des prêts aux banques, des subventions aux secteurs stratégiques, des investissements dans des projets d'infrastructure, des mesures d'incitations fiscales visant à stimuler la consommation intérieure et à restaurer la confiance des ménages.
La désinflation s'est confirmée et la FED a surpris en entamant sa baisse des taux avec 50bp d'emblée.

En fin d'année, les marchés actions ont progressé de façon hétérogène à la suite des élections américaines du 5 novembre. Les valeurs technologiques ont rebondi fortement avec les perspectives de hausse des bénéfices en 2025.

La FED a poursuivi sa baisse des taux. Toutefois, l'institution est restée prudente en annonçant que les Etats-Unis se rapprochaient du taux neutre, c'est-à-dire le taux d'intérêt qui permet de n'avoir aucun impact sur l'économie.

Mouvements en portefeuille

Au cours du premier trimestre, nous avons augmenté l'exposition aux actions, notamment aux actions françaises via une ligne de **LVMH** avant l'annonce de résultats records.
Nous avons réduit l'exposition au fonds de performance absolue en soldant **Nordea Alpha 10 MA** en vue de saisir de nouvelles opportunités obligataires.
Sur la poche obligataire, nous avons vendu les fonds multistratégies **Carmignac Flexible Bond** et **M&G Global Macro** afin de nous recentrer sur des obligations Investment Grade et High Yield à duration courte en vue de bénéficier de la baisse prochaine des taux courts. Nous avons investi dans l'ETF **Xtrackers Corporate Bond** et le fonds **BNY Mellon Global Short Duration.** Nous avons également complété notre ligne d'obligations du Trésor américain lors de la remontée des taux à 4,30% au sein de l'ETF **iShares US Treasury Bond 7/10 ans** avec pour objectif de capter un rendement et de profiter du portage.

Au cours du second trimestre, nous avons réduit l'exposition aux actions françaises avec la vente de **Moneta Multi Caps**. Le fonds est exposé aux secteurs touchés par la crise politique que traverse actuellement la France, à savoir les valeurs bancaires et les services aux collectivités. Cette décision de gestion a permis de réduire le risque global du portefeuille.
Nous avons écrêté l'exposition aux actions américaines avec un allègement de l'**ETF Amundi S&P 500.** Le premier semestre a été excellent mais les valorisations atteignent des records proches de 2021. En effet, le Price Earnings Ratio 2025 s'élève à 21 fois, ce qui est relativement élevé et n'intègre pas le ralentissement de l'économie américaine en cours.
Sur la poche obligataire, nous avons vendu le fonds de subordonnées financières **LF Sub Debt** afin de prendre des profits et de retrouver des liquidités dans le but de saisir de futures opportunités. **LF Sub Debt** est exposé aux banques européennes, très bien capitalisées et réglementées. Toutefois, les banques régionales américaines sont en difficulté depuis la faillite de la Silicon Valley Bank et nous préférons rester à l'écart d'un risque de contagion.

Au cours du troisième trimestre, nous avons réduit notre exposition aux actions américaines en vendant le fonds **Comgest Growth America**. Cette prise de bénéfice est justifiée par le niveau très élevé atteint par les valorisations des actions de qualité. Le Price Earning Ratio à 1 an, qui mesure le ratio cours sur bénéfice de l'année 2025, atteint plus de 40 pour certaines sociétés technologiques telles que Nvidia.
Nous avons renforcé notre exposition aux obligations Investment Grade européennes via l'ETF **Xtrackers Corporate Bond**. Le ralentissement économique en zone euro a fait chuter l'inflation, et une baisse rapide des taux directeurs est attendue pour soutenir la croissance. Les taux longs ont diminué de 30 points de base au troisième trimestre, et peu de facteurs plaident pour un rebond en 2024. En arbitrant les fonds monétaires au profit d'un ETF obligataire, nous améliorons le portage du portefeuille.
Dans la même logique, nous avons également accru notre exposition aux obligations High Yield à duration courte via le fonds **BNY Mellon Short-Dated High Yield**. Celui-ci offre un rendement attractif avec un taux actuariel de 6,93% et un risque limité avec une duration courte de 2 ans.

Au cours du quatrième trimestre, nous avons augmenté notre exposition aux actions européennes en investissant dans l'ETF **SPDR FTSE EPRA Europe ex-UK Real Estate**. En zone euro, le ralentissement de l'inflation à 2,2% au mois de novembre laisse anticiper une réduction des taux directeurs de 75 points de base en 2025 pour atteindre 2,25%. Cette perspective de baisse de taux devrait soutenir le marché immobilier, et en particulier les foncières cotées, qui sont des actifs cycliques fortement impactés par le coût de leur

endettement. La première ligne de l'ETF, représentant 16% de son allocation, est **Vonovia**, une société immobilière spécialisée dans le résidentiel en Allemagne. Bien que la forte hausse des taux d'intérêt en zone euro en 2022 et 2023 ait exercé une pression significative sur l'entreprise, son évolution boursière depuis juin 2023 est remarquable, reflétant l'amélioration globale de la dynamique du secteur.
Nous avons également renforcé notre exposition aux obligations via le fonds **Jupiter Dynamic Bond**. Fin novembre, le rebond des taux américains, atteignant 4,40% dans les semaines qui ont suivi l'élection de Donald Trump, a créé une opportunité pour se positionner sur des actifs obligataires multistratégies. Nous avons décidé d'arbitrer une partie du fonds monétaire **CM AM Cash ISR** dont la performance risque de se dégrader en 2025.

Dans ce contexte, EDOUARD 7 GESTION EURO a réalisé une performance positive de +5.31% pour la part R et de +5.95% pour la part I.

Evolution prévisible : Développement de l'encours du FIA.

Evènements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport de gestion est établi : NEANT.

Informations au titre de la loi sur la Transition Energétique pour la Croissance Verte (application aux sociétés de gestion de l'article 173) :

Non concernés FIA dont l'actif est inférieur à 500M€

EDOUARD 7 GESTION PRIVEE est sensible à la prise en compte des critères E.S.G (Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance). Toutefois ces critères ne sont pas, dans sa politique d'investissement, retenus systématiquement et simultanément comme filtre d'analyse.

Au cours de 2024, EDOUARD 7 GESTION PRIVEE est devenue signataire PRI et s'est conformée à la nouvelle réglementation SFDR ;

Informations générales en matière de durabilité

Le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019, relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), a établi des règles harmonisées et de transparence en ce qui concerne l'intégration des risques en matière de durabilité et la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité.

En outre, le Règlement SFDR définit deux catégories de produits : les produits qui promeuvent entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques (produits dits "Article 8") et les produits qui ont pour objectif l'investissement durable (produits dits "Article 9").

Conformément à ce Règlement, la Société de Gestion est tenue de présenter la manière dont les risques en matière de durabilité sont intégrés dans la décision d'investissement et les résultats de l'évaluation des incidences probables des risques en matière de durabilité sur les rendements des produits financiers.

Le FCP est considéré comme relevant du champ d'application de l'article 6 du Règlement SFDR.

La société de gestion n'a pas classé le FCP en tant que produit soumis à l'Article 8 ou à l'Article 9 du Règlement SFDR. En effet, il ne promeut pas les facteurs de durabilité, notamment ESG (environnementaux, sociaux ou de qualité de gouvernance) et ne maximise pas l'alignement du portefeuille sur ces facteurs. Le FCP ne tient pas compte des critères de durabilité, car ces derniers ne sont pas jugés pertinents au regard de la stratégie d'investissement. Ces critères de durabilité ne sont donc pas intégrés au suivi des risques.

La société de gestion n'utilise pas d'approche sélective contraignante sur la base de critères ESG.

Le FIA est sensible à la prise en compte des critères E.S.G (Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance). Toutefois ces critères ne sont pas, dans sa politique d'investissement, retenus systématiquement et simultanément comme filtre d'analyse. Le FIA est de plus en plus sensibilisé à ces critères ESG - climat.

Le FIA intègre dans la mise à jour des due deals annuelles, ou lors de la sélection de nouveaux gérants, les critères ESG. Ces informations ne sont toutefois pas nécessairement disponibles. D'autre part, il s'agit de compléter la sélection de fonds avec des informations ESG lorsqu'elles sont transmises par la société de gestion du fonds sélectionné (label ESG, ISG, Greenfin). L'objectif est de pouvoir disposer d'une information fiable et exploitable afin de préciser le poids de la croissance verte dans le FIA (pondération par ligne de la part verte de chacun des OPC). Ainsi, en augmentant le nombre d'OPC dont la part est verte au sein du FIA, ce dernier augmente le poids des OPC répondant aux critères ESG.

En conclusion, les critères ESG résultent des choix d'allocation d'actifs mais ne constituent pas un critère de sélection a priori. Toutefois, en présence de supports équivalents, le FIA retient préférentiellement le fonds répondant le plus favorablement aux critères ESG.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le Règlement (UE) 2020/852.

Le FIA s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- Jusqu'à 50% de son actif net sur les marchés des actions internationales de toutes zones géographiques, y compris de pays émergents, de toutes capitalisations et tous secteurs économiques, sur les marchés de la zone euro et des pays membres de l'OCDE. L'investissement en titres vifs dans des actions de petite capitalisation < 3 milliards d'euros cotés sur Euronext Growth ou le Euronext Access sera limitée à 10% maximum de l'actif net du FIA ;

- Jusqu'à 100% de son actif net, via des OPC, en obligations et titres de créance internationaux (y compris de pays émergents) d'émetteurs privés ou publics, en euro ou autre devise, sans notation minimale définie ;

- Jusqu'à 100% de son actif net, vie des OPC, en instruments du marché de type monétaire.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l’exercice, le fonds n’a pas effectué d’opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d’achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d’échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2024

EDOUARD 7 GESTION EURO

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

EDOUARD 7 GESTION PRIVÉE a mis en place une Politique de Meilleure sélection/Meilleure exécution et a établi une liste d'intermédiaires et de contreparties avec lesquels les gérants travaillent pour la transmission sur le marché des ordres initiés pour le compte de la gestion collective et de la gestion individualisée sous mandat. Cette liste est mise à jour au moins une fois par an et en cas de demande spécifique d'intégration ou de retrait d'un acteur de la part d'un gérant. Les critères de sélection incluent notamment la qualité de la prestation fournie dans l'intérêt du client, la fréquence et la qualité des informations délivrées, la réactivité face au marché.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information relative au traitement des actifs non liquides

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide.

Commentaire sur les effets de levier: Le FCP n'a pas recours à l'effet de levier.

Information sur la rémunération

Cette procédure n'est pas destinée à remplacer le contrat de travail d'un salarié au sein de la société. Elle vise à rappeler les règles auxquelles la société de gestion doit se soumettre afin de respecter, selon la fonction de la personne embauchée, les prescriptions professionnelles en matière de rémunération.

EDOUARD 7 GESTION PRIVEE est une société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF dans le cadre des programmes d'activités suivants :

- gestion collective sous la forme de FIVG (FIA sous AIFM intégrale),
- gestion individuelle sous mandat,
- RTO,
- gestion de mandat d'arbitrage dans le cadre de l'assurance vie en unités de comptes,
- conseil en investissement financier,
- courtage en assurance.

Ces programmes autorisés emportent le respect d'un certain nombre d'obligations dont les sources résident dans la loi (code monétaire et financier) ou le règlement général de l'AMF. Elles s'imposent aux sociétés de gestion, leurs collaborateurs et dirigeants.

La présente politique de rémunération a pour objet de décrire les principes et les règles de rémunération du personnel d'EDOUARD 7 GESTION PRIVEE. Celle-ci fait l'objet d'une évaluation interne annuelle.

I. Références Réglementaires

- Directive européenne "AIFM" n°2011/61/UE du 8 juin 2011
- Règlement Délégué 231/2013/UE du 19 décembre 2012
- Directive européenne « MIF II » n°2014/65/UE du 15 mai 2014
- Règlement Délégué 2017/565/UE du 25 avril 2016
- Position de l'AMF n°2013-11 portant sur les politiques de rémunération applicables aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs
- Guide AIFM – Rémunération des gestionnaires de fonds d'investissement alternatif
- Dispositions communes en matière de rémunération approuvées par l'AFG - AFIC - ASPIM et par le collège de l'AMF le 23/11/2010.
- Position AMF n° 2013-24 - Politiques et pratiques de rémunération des prestataires de services d'investissement.
- RGAMF : articles 319-10

II. Politique de rémunération variable mise en place par EDOUARD 7 GESTION PRIVEE

Cette politique de rémunération variable est conforme à l'annexe II de l'article 13 de la Directive AIFM visant à décourager la prise de risque excessive. Elle prend en compte les dispositions communes en matière de rémunération de l'AFG – AFIC – ASPIM approuvées par l'AMF en qualité de règles professionnelles.

Les catégories de personnel concernées par la qualité de preneur de risque sont :

- Monsieur Sylvain SOURDAIN : Président gérant collectif et privé et RCCI ;
- Madame Delphine LAIRAN : Directrice Générale gérante collective et privée et contrôleuse des risques ;

Et

- Madame Sandrine GAUTIER, Assistante Middle Office est concernée également par la rémunération variable sans qu'elle ne soit qualifiée de preneuse de risque au sens de la directive AIFM ;
- Monsieur Alexandre RAULT, Assistant de gestion, est concerné également par la rémunération variable sans qu'il ne soit qualifié de preneur de risque au sens de la directive AIFM ;
- Monsieur Benoit ROUXEL, ingénieur patrimonial est concerné également par la rémunération variable sans qu'il ne soit qualifié de preneur de risque au sens de la directive AIFM.

Au vu de la taille de la société et du montant des actifs sous gestion (FIA), de l'organisation interne et de la simplicité des activités, EDOUARD 7 GESTION PRIVEE a adopté pour l'ensemble de ses collaborateurs, le principe de proportionnalité, qui a été validé par l'AMF lors de la demande d'agrément AIFM en 2017.

Les collaborateurs d'EDOUARD 7 GESTION PRIVEE perçoivent une rémunération fixe qui prend en compte le barème du marché et certains collaborateurs perçoivent en plus une rémunération variable dont le montant n'est pas garanti. Toutefois, à titre exceptionnel, dans le cadre de l'embauche d'un nouveau salarié et uniquement la première année, une rémunération variable exceptionnelle peut être garantie.

La rémunération variable de chacun des collaborateurs dépend de deux critères :
- un critère objectif : les deux dirigeants responsables se réunissent chaque année et décident de la distribution ou non d'un bonus qui dépend du chiffre d'affaires et des résultats d'EDOUARD 7 GESTION PRIVEE, sur l'année et sur le moyen terme.
- Des critères plus individuels financiers et non financiers, qui sont à leur libre appréciation, ayant trait à la participation du salarié au développement d'EDOUARD 7 GESTION PRIVEE, à la qualité d'exécution du travail (atteinte d'objectifs, comportement, chiffre d'affaires réalisé, ...)

Les rémunérations variables qui sont allouées chaque année aux collaborateurs représentent des montants faibles tant en valeur absolue qu'en proportion des rémunérations fixes pour les gérants financiers.

Aux fins de justifier du principe de proportionnalité, les éléments d'appréciation à ce jour sont les suivants :

A. Taille :

La taille d'EDOUARD 7 GESTION PRIVEE est modeste, tant sur les effectifs (5 personnes au total avec les mouvements au cours de 2024) que sur le nombre de FIA gérés (2 FIA à vocation générale) et du montant des actifs sous gestion en gestion privée et collective.

B. Proportion de la rémunération variable par rapport à la rémunération fixe :

EDOUARD 7 GESTION PRIVEE retient un maximum de la rémunération variable pour les catégories de personnel concerné à 30% maximum de la rémunération fixe et au plafond de 100 K€. Cette rémunération variable est versée uniquement en monnaie scripturale.

Par ailleurs, les dirigeants peuvent recevoir des dividendes. Ces dividendes ne constituent en aucun cas une rémunération détournée, ils sont encadrés par les statuts de la société de gestion.

C. Organisation interne :

EDOUARD 7 GESTION PRIVEE est une SAS indépendante de droit français qui a dans ses effectifs les deux associés fondateurs. Elle est agréée AIFM intégrale et exerce également l'activité de gestion sous mandat et de réception et transmission d'ordres.

D. Nature, portée et complexité des activités :

EDOUARD 7 GESTION PRIVEE ne présente pas de risques complexes. La stratégie d'investissement décrite dans le prospectus du FIA agréé en 2017 est simple, ne comporte pas d'ingénierie financière ; elle reste très compréhensible. Il s'agit notamment d'investissements en OPC (produits de taux, du marché monétaire, actions) et des instruments financiers simples, sans avoir recours à aucun instrument financier complexe, ni de stratégie complexe.

La politique de rémunération d'EDOUARD 7 GESTION PRIVEE est cohérente et promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage aucunement une prise de risque excessive ou incompatible avec les profils de risque, le règlement AMF ou les documents constitutifs de son FIA.

EDOUARD 7 GESTION PRIVEE ne verse pas de rémunération liée à la résiliation anticipée du contrat de travail, ni de pension discrétionnaire de retraite.

EDOUARD 7 GESTION PRIVEE s'assure que chacun des preneurs de risque tels que définis ci-dessus s'engage à ne pas utiliser de stratégie de couverture personnelle ou des assurances liées à la rémunération.

III. Comité de rémunération

Il n'y a pas de Comité de rémunération

A. Dispositif de contrôle permanent en matière de rémunération variable :

Le RCCI dirigeant intègre le domaine de la rémunération variable dans les risques potentiels de conflit d'intérêt.
La présente politique est mise en place pour minimiser les risques en la matière. Un contrôle de son application est intégré dans le programme annuel de contrôle du RCCI délégataire.

Le contrôle consiste à vérifier :
- L'application des modalités de calcul de la rémunération variable des dirigeants et gérants,
- Le respect permanent de la règlementation et la cohérence du dispositif par rapport au programme d'activité agréé par l'AMF.

Au titre de l'année 2024, le détail des rémunérations est le suivant,
Nombre de bénéficiaires : 2
Total rémunération : 238K€

Evènements intervenus au cours de la période

09/02/2024 Changement de délégation : Le changement de délégataire de gestion comptable, dorénavant le Crédit Industriel et Commercial (CIC)

09/02/2024 Caractéristiques de gestion : La modification du paragraphe Modalités de Fonctionnement et de Gestion : l'ajout d'une fourchette maximale de détention d'OPC d'OPC pouvant aller jusqu'à 100%

09/02/2024 Caractéristiques de gestion : La modification de la stratégie d'investissement

09/02/2024 Caractéristiques de gestion : La mise en place d'un mécanisme de plafonnement des rachats dits gates

09/02/2024 Frais : La suppression de la commission de souscription de souscription non acquise au FIA

09/02/2024 Frais : La mise à jour des informations relatives aux frais de fonctionnement et de gestion

09/02/2024 Frais : La modification de la dénomination des frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille dorénavant frais de fonctionnement et autres services

09/02/2024 Caractéristiques de gestion : La modification de la méthode d'évaluation des titres de créances négociables

09/02/2024 Caractéristiques de gestion : La mise à jour de l'article 3 du Règlement

19/06/2024 Mise à jour de la trame : Au sein du paragraphe sur la nature des instruments utilisés dans le cadre de l'utilisation des instruments dérivés, l'ajout de la précision suivante Le FIA peut investir sur des instruments financiers à terme simples négociés sur les marchés EUREX et NYSE Euronext en recourant aux futures et aux options pour les opérations de couverture du portefeuille au risque action, pour les opérations de couverture du portefeuille au risque de change, il aura recours aux contrats de change à terme, sans entrainer de surexposition.

19/06/2024 Frais : Au sein du tableau des frais facturés au FIA, l'ajout des commissions de mouvements des ETF facturés au même titre que les actions

24/07/2024 Mise à jour de la trame : Au sein du paragraphe Parts ou actions d'OPCVM ou Fonds d'investissement , l'ajout de la précision suivante :o Ces OPC pourront être gérés par E7GP ou une société liée

Bilan actif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**	
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)[1]	**324 105,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	324 105,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations convertibles en actions (B)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances (D)	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**13 440 351,12**	
OPCVM	11 639 972,17	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	758 329,45	
Autres OPC et fonds d'investissements	1 042 049,50	
Dépôts (F)	**0,00**	
Instruments financiers à terme (G)	**0,00**	
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	**0,00**	
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**	
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	**13 764 456,12**	
Créances et comptes d'ajustement actifs	**1 801,20**	
Comptes financiers	**11 021,10**	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II[1]	**12 822,30**	
Total Actif I + II	**13 777 278,42**	

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres :		
Capital	13 017 407,09	
Report à nouveau sur revenu net	0,00	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	726 879,40	
Capitaux propres I	**13 744 286,49**	
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**0,00**	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	**0,00**	
Emprunts	**0,00**	
Autres passifs éligibles (C)	**0,00**	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	**0,00**	
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	**32 991,93**	
Concours bancaires	**0,00**	
Sous-total autres passifs IV	**32 991,93**	
Total Passifs : I + III + IV	**13 777 278,42**	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	5 692,50	
Produits sur obligations	29 596,00	
Produits sur titres de créance	0,00	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	0,00	
Sous-total Produits sur opérations financières	**35 288,50**	
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	0,00	
Sous-total charges sur opérations financières	**0,00**	
Total Revenus financiers nets (A)	**35 288,50**	
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	4 999,44	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-126 739,18	
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	**-121 739,74**	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	**-86 451,24**	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-2 206,25**	
Revenus nets I = C + D	**-88 657,49**	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	982 834,59	
Frais de transactions externes et frais de cession	-8 129,04	
Frais de recherche	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	**974 705,55**	
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	**-4 046,82**	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	**970 658,73**	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-155 236,30	
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	**-155 236,30**	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	**114,46**	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	**-155 121,84**	
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice **J**	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice **K**	0,00	
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	**0,00**	
Résultat net = I + II + III - IV	**726 879,40**	

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

Ce FIA est géré activement et de manière discrétionnaire. L'objectif de gestion du FIA est la recherche d'une performance nette de frais mesurée en euro, à horizon 3 ans minimum, générée par une exposition sur les actions et obligations internationales en fonction des opportunités de marchés.
Indicateur de référence : Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance du FIA pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori composé de : 70% FTSE MTS Eurozone Govt Bond 3-5 ans + 10% Stoxx Europe 600 + 20% MSCI World en cours de clôture.
L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison.
Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes et coupons réinvestis.

Le prospectus de l’OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Actif net total	**13 744 286,49**	**12 882 178,34**	**10 166 531,28**	**11 111 428,14**	**9 521 796,59**
PART CAPI. I					
Actif net	5 921 463,85	6 336 499,01	6 699 017,19	8 356 622,39	7 179 682,94
Nombre de parts	557,1576	631,6688	727,9998	802,4206	756,4396
Valeur liquidative unitaire	10 627,98	10 031,36	9 201,94	10 414,26	9 491,41
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	716,65	103,96	-19,88	267,80	-396,07

PART CAPI. R					
Actif net	7 822 822,64	6 545 679,33	3 467 514,09	2 754 805,75	2 342 113,65
Nombre de parts	77 204,8792	68 030,4142	39 050,8735	27 248,4366	25 266,6809
Valeur liquidative unitaire	101,32	96,21	88,79	101,09	92,69
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	6,25	0,44	-0,73	2,02	-4,41

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.
Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :
- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part R :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
I	FR0013236601	0,6 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
R	FR0013236593	1,2 % TTC Taux maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
I	FR0013236601	2,3% TTC maximum de l'actif net
R	FR0013236593	2,3% TTC maximum de l'actif net

Commission de surperformance

Part FR0013236601 I
Néant

Part FR0013236593 R
Néant

Rétrocessions
La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.
Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes… Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Actions, ETF : - France, Belgique Pays Bas : 0.05% minimum 10€ TTC - Autres pays : 0.05% minimum 30€ TTC Pour les Marchés à Terme Euronext Futures : 2€ TTC/lot Options Euronext : 0.50% avec minimum 7€ TTC OPC France : 15€ TTC OPC à l'étranger : 40€ TTC OPC off-shore : 150 € TTC Prélèvement sur chaque transaction		100	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :
L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :
L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :
Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :
Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :
• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.

• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :
Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :
Néant

Garantie donnée :
Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, le FIA peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.

Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.

Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.

Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.

Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.

Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.

Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.

Les actifs faisant l'objet d'opérations de financement sur titres et les garanties reçues sont conservés par le Dépositaire du FIA : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC).

- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.

- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Informations complémentaires

Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances du FIA pourront s'ajouter aux frais facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Les coûts liés aux contributions dues à l'AMF peuvent s'ajouter aux frais facturés au FIA et affichés ci-dessus. Les frais de fonctionnement et de gestion sont directement imputés au compte de résultat du FIA.

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

Annexe :

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.

La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.

Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme

La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Le Rapport du commissaire aux comptes de l'exercice précédent figure en dernières pages de ce document.

Evolution des capitaux propres

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres début d'exercice	**12 882 178,34**	
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	2 714 934,72	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-2 585 844,58	
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-86 451,24	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	974 705,55	
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-155 236,30	
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Autres éléments	0,00	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**13 744 286,49**	

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI. I		
Parts souscrites durant l'exercice	131,5000	1 393 993,82
Parts rachetés durant l'exercice	-206,0112	-2 177 092,88
Solde net des souscriptions/rachats	-74,5112	-783 099,06
PART CAPI. R		
Parts souscrites durant l'exercice	13 294,3674	1 320 940,90
Parts rachetés durant l'exercice	-4 119,9024	-408 751,70
Solde net des souscriptions/rachats	9 174,4650	912 189,20

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI. I	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI. R	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0013236601	PART CAPI. I	Capitalisable	EUR	5 921 463,85	557,1576	10 627,98
FR0013236593	PART CAPI. R	Capitalisable	EUR	7 822 822,64	77 204,8792	101,32

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		France +/-				
Actif						
Actions et valeurs assimilées	324,11	324,11	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Options	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Swaps	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Autres instruments financiers	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Total	**324,11**					

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**11,02**	0,00	0,00	0,00	11,02
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**NA**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**11,02**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois -1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	11,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**11,02**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro					Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	**0,00**	
Instruments financiers à terme non compensés	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	**0,00**	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	**0,00**	
Titres financiers empruntés	**0,00**	
Titres reçus en garantie	**0,00**	
Titres financiers donnés en pension	**0,00**	
Créances		
Collatéral espèces	**0,00**	
Dépôt de garantie espèces versé	**0,00**	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		**0,00**
Instruments financiers à terme non compensés		**0,00**
Dettes		
Collatéral espèces		**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0007054358	AMUNDI EUROSTOXX 50	Amundi CAC 40 UCITS ETF	Actions	France	EUR	469 304,00
FR0011381227	OFI INVEST ESG MONETAIRE	OFI INV.HIG.YIEL.2027	Monetaire	France	EUR	268 407,00
FR0013353828	CM-AM CASH ISR-RC-EURACC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Monetaire	France	EUR	302 667,42
FR0014003N93	AMI MSCI WDIIUCITS ETF-EHEGA	Amundi CAC 40 UCITS ETF	Actions	France	EUR	924 000,00
FR001400AT84	EDOUARD 7 GEST.DYNAM.I FCP 4D	Edouard 7 Gestion Privee SAS	Mixte	France	EUR	758 329,45
FR001400BU98	R-CO TARGET 2028 IG PE	R-Co Target 2028 IG	Obligations	France	EUR	1 213 380,00
FR001400KAQ4	R-CO TARGET 2029 IG-PEUR	R-CO TARGET 29 IG	Obligations	France	EUR	249 528,00
FR001400P587	SPPI MULTI-OBLIG-E	SUNNY AM	Obligations	France	EUR	1 446 791,75
IE00B5WN3467	COMGEST GROWTH EUROPE-EUR-IA	Comgest Growth PLC - America	Actions	Irlande	EUR	704 704,00
IE00BD5CV310	BNY MEL G SH DUR HYB-EIAH	BNY MEL.GL.SH.FD EUR I HDG.C3D	Obligations	Irlande	EUR	1 184 175,00
IE00BGPP6697	ISHARES USD TRSRY 7-10YR GHD	iShares Core EURO STOXX 50 UCITS ETF EUR Dist	Obligations	Irlande	EUR	746 377,00
IE00BJ625P22	COMGEST GROWTH-GLOBAL-EUR IA	Comgest Growth PLC - America	Actions	Irlande	EUR	534 262,50
IE00BSJCQV56	SPDR EUROPE-EX-UK REAL EST	SPDR Bloomberg Euro Government Bond UCITS ETF	Actions	Irlande	EUR	407 325,00
IE00BYYW2V44	SPDR S&P 500 EUR HDG ACC	SPDR Bloomberg Euro Government Bond UCITS ETF	Actions	Irlande	EUR	1 042 049,50

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU0478205379	X EUR CORPORATE BOND	Xtrackers II iTraxx Crossover Short Daily Swap UCITS ETF	Obligations	Luxembourg	EUR	1 023 782,50
LU0895805017	JUPITER JGF DY B FD-DEA	Jupiter JGF - Dynamic Bond	Obligations	Luxembourg	EUR	1 108 020,00
LU1663838545	DWS CONCEPT KALDEMOR-TFC	DWS Concept Kaldemorgen	Mixte	Luxembourg	EUR	618 048,00
LU1681044720	AMUNDI ETF MSCI SWITZERLAND	Amundi Euro Government Bond - UCITS ETF	Actions	Luxembourg	EUR	439 200,00
Total						**13 440 351,12**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	0,00
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	1 801,20
Autres créditeurs divers	0,00
Total des créances	**1 801,20**
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Achats à règlement différé	0,00
Frais de gestion	-32 991,93
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	**-32 991,93**
Total des créances et dettes	**-31 190,73**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI. I	31/12/2024
Frais fixes	38 286,49
Frais fixes en % actuel	0,60
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	2 345,80

PART CAPI. R	31/12/2024
Frais fixes	88 452,69
Frais fixes en % actuel	1,20
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	2 653,64

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Parts d'OPC et de fonds d'investissements	FR001400AT84	EDOUARD 7 GEST.DYNAM.I FCP 4D	758 329,45
Total			**758 329,45**

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024	29/12/2023
Revenus nets	**-88 657,49**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-88 657,49**	
Report à nouveau	0,00	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-88 657,49**	

PART CAPI. I		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	-18 075,29	
Total	**-18 075,29**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART CAPI. R		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	-70 582,20	
Total	**-70 582,20**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024	29/12/2023
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**970 658,73**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**970 658,73**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**970 658,73**	

PART CAPI. I		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	417 364,68	
Total	**417 364,68**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI. R		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	553 294,05	
Total	**553 294,05**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			**324 105,00**	**2,36**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**324 105,00**	**2,36**
Articles personnels			324 105,00	2,36
LVMH MOET HENNESSY VUITTON	EUR	510	324 105,00	2,36
Parts d'OPC et fonds d'investissements			**13 440 351,12**	**97,79**
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**11 639 972,17**	**84,69**
AMI MSCI WDIIUCITS ETF-EHEGA	EUR	70 000	924 000,00	6,72
AMUNDI ETF MSCI SWITZERLAND	EUR	40 000	439 200,00	3,20
AMUNDI EUROSTOXX 50	EUR	8 800	469 304,00	3,41
BNY MEL G SH DUR HYB-EIAH	EUR	950 000	1 184 175,00	8,62
CM-AM CASH ISR-RC-EURACC	EUR	5,5	302 667,42	2,20
COMGEST GROWTH EUROPE-EUR-IA	EUR	15 400	704 704,00	5,13
COMGEST GROWTH-GLOBAL-EUR IA	EUR	11 250	534 262,50	3,89
DWS CONCEPT KALDEMOR-TFC	EUR	4 800	618 048,00	4,50
ISHARES USD TRSRY 7-10YR GHD	EUR	190 000	746 377,00	5,43
JUPITER JGF DY B FD-DEA	EUR	88 500	1 108 020,00	8,06
OFI INVEST ESG MONETAIRE	EUR	2,5	268 407,00	1,95
R-CO TARGET 2028 IG PE	EUR	10 500	1 213 380,00	8,83
R-CO TARGET 2029 IG-PEUR	EUR	2 220	249 528,00	1,81
SPDR EUROPE-EX-UK REAL EST	EUR	15 000	407 325,00	2,96
SPPI MULTI-OBLIG-E	EUR	1 388,689	1 446 791,75	10,53
X EUR CORPORATE BOND	EUR	6 500	1 023 782,50	7,45
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**758 329,45**	**5,52**
EDOUARD 7 GEST.DYNAM.I FCP 4D	EUR	67	758 329,45	5,52
Autres OPC et fonds d'investissements			**1 042 049,50**	**7,58**
SPDR S&P 500 EUR HDG ACC	EUR	71 300	1 042 049,50	7,58
Total			**13 764 456,12**	**100,15**

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Options					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Swaps					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Autres instruments					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	13 764 456,12
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	12 822,30
Autres passifs (-)	-32 991,93
Total = actif net	**13 744 286,49**

CONSEILS ASSOCIÉS PARIS

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

PAUL GROSJEAN
JEAN-PHILIPPE MAUGARD
BERTRAND DE MONTS

50, AVENUE DE WAGRAM
75017 PARIS
TEL : +33 (0)1.40.67.97.88
SITE INTERNET : WWW.CADFK.COM

Fonds Commun de Placement

EDOUARD 7 GESTION EURO

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 29 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 29 décembre 2023

Aux porteurs de parts du FCP EDOUARD 7 GESTION EURO,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du FCP EDOUARD 7 GESTION EURO relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à

l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 11 mars 2024

Le Commissaire aux Comptes

CONSEILS ASSOCIES S.A.

Bertrand de MONTS

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	**0,00**	**0,00**
Dépôts et instruments financiers	**12 875 681,36**	**9 955 570,83**
Actions et valeurs assimilées	**0,00**	**234 565,50**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	234 565,50
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	**12 875 681,36**	**9 721 005,33**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	12 875 681,36	9 721 005,33
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Créances	**1 821,52**	**1 450,24**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**1 821,52**	**1 450,24**
Comptes financiers	**31 397,88**	**229 313,30**
Liquidités	**31 397,88**	**229 313,30**
Total de l'actif	**12 908 900,76**	**10 186 334,37**

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	**12 785 995,43**	**10 209 728,59**
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	**0,00**	**0,00**
Report à nouveau (a)	**0,00**	**0,00**
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	**185 331,98**	**21 367,16**
Résultat de l'exercice (a, b)	**-89 149,07**	**-64 564,47**
Total des capitaux propres	**12 882 178,34**	**10 166 531,28**
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	**26 722,42**	**19 803,09**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**26 722,42**	**19 803,09**
Comptes financiers	**0,00**	**0,00**
Concours bancaires courants	**0,00**	**0,00**
Emprunts	**0,00**	**0,00**
Total du passif	**12 908 900,76**	**10 186 334,37**

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	**0,00**	**0,00**
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	**0,00**	**0,00**

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,01
Produits sur actions et valeurs assimilées	9 690,00	14 532,75
Produits sur obligations et valeurs assimilées	6 285,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	**15 975,00**	**14 532,76**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	994,42
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	**0,00**	**994,42**
Résultat sur opérations financières (I - II)	**15 975,00**	**13 538,34**
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	94 373,11	72 264,89
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	**-78 398,11**	**-58 726,55**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-10 750,96	-5 837,92
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	**-89 149,07**	**-64 564,47**

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part R :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
I	FR0013236601	0,6 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
R	FR0013236593	1,2 % TTC Taux maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
I	FR0013236601	2,3% TTC maximum de l'actif net
R	FR0013236593	2,3% TTC maximum de l'actif net

Commission de surperformance

Part FR0013236601 I
Néant

Part FR0013236593 R
Néant

Rétrocessions
La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.
Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes… Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Actions : - France, Belgique Pays Bas : 0.05% minimum 10€ TTC - Autres pays : 0.05% minimum 30€ TTC Pour les Marchés à Terme Euronext Futures : 2€ TTC/lot Options Euronext : 0.50% avec minimum 7€ TTC OPC France : 15€ TTC OPC à l'étranger : 40€ TTC OPC off-shore : 150 € TTC Prélèvement sur chaque transaction		100	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :
L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :
L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :
Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :
Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :
• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.

• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :
Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :
Néant

Garantie donnée :
Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, le FIA peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.

Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.

Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.

Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.

Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.

Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.

Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.

Les actifs faisant l'objet d'opérations de financement sur titres et les garanties reçues sont conservés par le Dépositaire du FIA : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC).

- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.

- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Informations complémentaires

Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances du FIA pourront s'ajouter aux frais facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Les coûts liés aux contributions dues à l'AMF peuvent s'ajouter aux frais facturés au FIA et affichés ci-dessus.

Les frais de fonctionnement et de gestion sont directement imputés au compte de résultat du FIA.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	**10 166 531,28**	**11 111 428,14**
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	3 231 603,97	1 322 500,74
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 505 226,87	-973 163,84
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	211 090,57	288 554,93
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-43 934,70	-262 526,23
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-2 594,06	-7 058,80
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	903 106,26	-1 254 477,11
Différence d'estimation exercice N	*872 827,18*	*-30 279,08*
Différence d'estimation exercice N-1	*-30 279,08*	*1 224 198,03*
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	*0,00*	*0,00*
Différence d'estimation exercice N-1	*0,00*	*0,00*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-78 398,11	-58 726,55
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	**12 882 178,34**	**10 166 531,28**

INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	31 397,88	0,24	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	31 397,88	0,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s) devise(s)	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			**0,00**
Obligations			**0,00**
TCN			**0,00**
OPC			**577 649,88**
	FR001400AT84	ED.7 GEST.DYN.I 4D	577 649,88
Contrats financiers			**0,00**
Total des titres du groupe			**577 649,88**

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

	Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice			
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-89 149,07	-64 564,47
Total	**-89 149,07**	**-64 564,47**

	29/12/2023	30/12/2022
I1 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-25 257,23	-28 349,55
Total	**-25 257,23**	**-28 349,55**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
R1 PART CAPI R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-63 891,84	-36 214,92
Total	**-63 891,84**	**-36 214,92**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	185 331,98	21 367,16
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**185 331,98**	**21 367,16**

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
I1 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	90 928,69	13 872,23
Total	**90 928,69**	**13 872,23**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
R1 PART CAPI R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	94 403,29	7 494,93
Total	**94 403,29**	**7 494,93**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
31/12/2019	I1 PART CAPI. I	7 197 410,13	759,7516	9 473,37	0,00	0,00	0,00	-15,75
31/12/2019	R1 PART CAPI. R	1 312 126,74	14 096,6809	93,08	0,00	0,00	0,00	-0,70
31/12/2020	I1 PART CAPI. I	7 179 682,94	756,4396	9 491,41	0,00	0,00	0,00	-396,07
31/12/2020	R1 PART CAPI. R	2 342 113,65	25 266,6809	92,69	0,00	0,00	0,00	-4,41
31/12/2021	I1 PART CAPI. I	8 356 622,39	802,4206	10 414,26	0,00	0,00	0,00	267,80
31/12/2021	R1 PART CAPI. R	2 754 805,75	27 248,4366	101,09	0,00	0,00	0,00	2,02
30/12/2022	I1 PART CAPI. I	6 699 017,19	727,9998	9 201,94	0,00	0,00	0,00	-19,88
30/12/2022	R1 PART CAPI. R	3 467 514,09	39 050,8735	88,79	0,00	0,00	0,00	-0,73
29/12/2023	I1 PART CAPI. I	6 336 499,01	631,6688	10 031,36	0,00	0,00	0,00	103,96
29/12/2023	R1 PART CAPI. R	6 545 679,33	68 030,4142	96,21	0,00	0,00	0,00	0,44

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
I1 PART CAPI I		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	2,75980	26 386,83
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-99,09080	-935 597,43
Solde net des Souscriptions/Rachats	-96,33100	-909 210,60
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**631,66880**	

	En quantité	En montant
R1 PART CAPI R		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	35 101,66860	3 205 217,14
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-6 122,12790	-569 629,44
Solde net des Souscriptions/Rachats	28 979,54070	2 635 587,70
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**68 030,41420**	

COMMISSIONS

	En montant
I1 PART CAPI I	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
R1 PART CAPI R	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
FR0013236601 I1 PART CAPI I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	38 504,10
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	3 299,49

	29/12/2023
FR0013236593 R1 PART CAPI R	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	61 793,19
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	2 624,69

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Créances	Frais de gestion rétrocédés	1 821,52
Total des créances		**1 821,52**
Dettes	Frais de gestion	26 722,42
Total des dettes		**26 722,42**
Total dettes et créances		**-24 900,90**

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	**12 875 681,36**	**99,96**
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	12 875 681,36	99,96
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	**0,00**	**0,00**
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	**0,00**	**0,00**
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**1 821,52**	**0,01**
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**-26 722,42**	**-0,21**
CONTRATS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	**31 397,88**	**0,24**
DISPONIBILITES	31 397,88	0,24
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	**12 882 178,34**	**100,00**

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Titres d'OPC			**12 875 681,36**	**99,95**
TOTAL FIVG réservés aux non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			**389 578,00**	**3,02**
TOTAL FRANCE			**389 578,00**	**3,02**
FR0010455808 CM-AM PEA SECURITE (RC)	EUR	35	389 578,00	3,02
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			**12 486 103,36**	**96,93**
TOTAL FRANCE			**7 114 664,67**	**55,23**
FR0007054358 AMUND.EUR.ST.50 II UC.ETF CAP	EUR	8 000	380 920,00	2,96
FR0010298596 MONETA MULTI CAPS C FCP 4DEC	EUR	1 120	413 078,40	3,21
FR0010674978 LA FRANCAIS SUB DEBT(C)FCP5DEC	EUR	300	674 310,00	5,23
FR0011381227 OFI INVEST ESG MONET.IC FCP 4D	EUR	8,5	877 942,14	6,82
FR0011777390 SUNNY EURO STRAT.E FCP 4DEC	EUR	975	1 131 536,25	8,78
FR0013290939 COMGEST MONDE Z SICAV 4DEC	EUR	13 500	409 050,00	3,18
FR0013290947 COMGES.RENAIS.EUROPE Z SI.4DEC	EUR	2 195	587 864,90	4,56
FR0013353828 CM-AM CASH ISR (RC)	EUR	6	317 864,10	2,47
FR0014003N93 AM.MSCI WLD II UCIT.ETF MH.EUR	EUR	54 000	590 814,00	4,59
FR001400AT84 EDOUARD 7 GEST.DYNAM.I FCP 4D	EUR	54	577 649,88	4,48
FR001400BU98 R CO TARG 2028 IG P EUR SI.4D	EUR	10 500	1 153 635,00	8,95
TOTAL IRLANDE			**758 124,00**	**5,89**

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
IE00BGPP6697 ISHS USD TRE BD EUR D	EUR	90 000	376 542,00	2,92
IE00BZ0RSM31 COMGEST GR AMER EUR-I-H-AC 3D	EUR	8 700	381 582,00	2,97
TOTAL LUXEMBOURG			**4 613 314,69**	**35,81**
LU0128494944 PIC.SH.TE.MO.MKT EUR CL.I C.5D	EUR	1 500	211 785,60	1,64
LU0445386955 N1 AL 10 MA BIC	EUR	39 350	562 342,98	4,37
LU0895805017 JUPITER DYNAM.BD D EUR C 2DEC	EUR	51 206,25	643 150,50	4,99
LU0959211243 AM.S&P 500 II UCITS D.HD D-EUR	EUR	3 900	937 365,00	7,27
LU0992631217 CARMIG.FLEXIB.BD.F EUR C 3DEC	EUR	545	624 619,05	4,85
LU1663838545 DWS CONCEPT KALDEMORG.TFC C 3D	EUR	5 100	619 344,00	4,81
LU1670720462 MG LUX GL.MACR.BD FD EUR C C3D	EUR	42 102	629 778,56	4,89
LU1681044720 AM.MSCI SWITZ.UCITS ETF EUR C	EUR	36 500	384 929,00	2,99

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part I1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part R1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques